



Master Droit public et science politique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit public et science politique. 2010, Université Bordeaux
4. hceres-02035635

HAL Id: hceres-02035635

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035635>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : BORDEAUX

Établissement : Université Bordeaux 4 - Montesquieu

Demande n° S3110050632

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit public et science politique

Présentation de la mention

La mention « Droit public et science politique » se distingue de la mention « Droit privé », laquelle attire, ici comme ailleurs, un nombre plus élevé d'étudiants. Il reste que, dans une université telle celle de Bordeaux 4, le nombre d'étudiants publicistes et politistes est très satisfaisant. La particularité de la mention « Droit public et science politique » est d'offrir deux masters : l'un de droit public, l'autre de science politique. Dès le M1, on constate que les deux disciplines sont cloisonnées. C'est encore le cas en M2 : l'université propose neuf spécialités, dont une en science politique, les autres en droit public. On note que le label « recherche » est plus rare que le label « professionnel ».

Avis condensé

- Avis global :

La mention présente tous les gages de la qualité et du succès. Elle rassemble environ 170 étudiants en M1, une centaine en M2 (avec une incertitude pour les spécialités internationales). L'équipe - tant en droit public qu'en science politique - jouit d'une grande réputation. Les enseignements prodigués répondent aux exigences scientifiques de la matière. Il reste que certains défauts sont perceptibles. En premier lieu, on peut s'interroger sur la pertinence de réunir dans une même mention le droit public et la science politique : aucun cours n'est mutualisé, y compris en M1, les enseignants ne franchissant guère les frontières de leur discipline et, dans le même temps, l'université abrite deux Ecoles doctorales, l'une vouée au droit et l'autre à la science politique. En second lieu, la qualité technique du dossier devrait être améliorée : les crédits européens ne sont pas répartis de façon assez précise ; le système d'options est parfois peu consistant, parfois trop généreux ; le master « Science politique » est d'une réelle complexité ; certaines spécialités déçoivent (faible nombre d'étudiants, taux d'insertion professionnelle faible, dossier incomplet). Cependant, ces remarques formelles ne sauraient occulter la qualité intrinsèque du diplôme.

- Points forts :

- Une mention dont les effectifs dépassent la taille critique.
- Une offre de formation riche et de qualité, correctement adossée au monde professionnel.
- Une équipe réputée.

- Points faibles :

- La réunion artificielle du droit public et de la science politique.
- Des dossiers dont la qualité technique pourrait être améliorée.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait soit de rapprocher les enseignements de science politique et de droit public, soit de distinguer deux mentions, une de science politique et une autre de droit public. On ajoutera que la maquette pourrait être



simplifiée. Enfin, sans porter atteinte à la diversité des spécialités, on pourrait s'interroger sur l'intérêt de certaines d'entre elles.

Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Dès le départ, les objectifs divergent entre le droit public et la science politique : comme il se doit, le master de droit public entend former des juristes et leur présenter les matières fondamentales du droit public, afin d'exercer les compétences acquises dans le monde juridique (ce qui inclut l'université) ; de son côté, le master de science politique a des ambitions qui peuvent apparaître plus floues (en complément de l'IEP de Bordeaux), il donne une « culture générale ».

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

Les deux masters de droit public et de science politique sont les seuls proposés à Bordeaux. On notera cependant, d'une part, que l'Université Bordeaux 4 propose un master « Droit européen » et un master « Droit international », d'autre part, que la science politique est sérieusement concurrencée par l'IEP de Bordeaux. Par ailleurs, le positionnement est excellent : l'Université Bordeaux 4, presque hégémonique sur le plan régional, est une des universités les plus réputées sur le plan national. Son adossement à la recherche est très satisfaisant, la mention pouvant compter sur des centres de recherche et des laboratoires réputés. L'adossement aux milieux socio-professionnels mériterait d'être davantage précisé : il ressort cependant que la plupart des spécialités sont en rapport étroit avec le monde professionnel. L'ouverture internationale est forte du point de vue institutionnel, plus faible quant aux étudiants (autant qu'on puisse en juger).

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Deux masters sont proposés, l'un en droit public, l'autre en science politique. Aucun enseignement n'est commun aux masters d'une même mention. Les M1 sont généralistes et les M2 spécialisés. On soulignera que le choix d'options en M1 droit public est très généreux, tandis que le master de science politique, tant en M1 qu'en M2, est peu lisible : la complexité est ici dommageable. De façon générale, les crédits européens sont attribués à des blocs de matières trop larges. Quant aux stages, ils sont obligatoires dans tous les M2 professionnels, facultatifs dans les autres. La mutualisation n'apparaît pas clairement, tandis que deux M2 sont co-habilités (« Droit de la coopération économique et des affaires internationales » ; « Droit public spécialisé »). Les responsabilités sont également partagées entre les membres de l'équipe pédagogique, laquelle jouit d'une réputation excellente. Un conseil de perfectionnement doit voir le jour en 2011.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Les étudiants sont majoritairement issus de Bordeaux 4, avec une diversification en M2. La science politique attire des étudiants d'autres universités françaises ; elle espère aussi une attractivité internationale avec le parcours trilingue. Les effectifs étudiants sont stables en M1 et en M2, avec des disparités cependant dans ce dernier cas. Les taux de réussite sont également stables, là encore avec des différences marquées en M2. L'auto-évaluation est lancée avec sérieux : réalisée par l'université, elle s'appuie sur des formulaires de satisfaction remplis par les étudiants. L'insertion professionnelle est satisfaisante, nonobstant de fortes disparités selon les spécialités. Quant au bilan prévisionnel, il est modeste : les étudiants resteront largement des juristes et des politistes d'origine bordelaise, les effectifs seront stables, voire en légère progression.

Avis par spécialité)

Droit public fondamental

- Avis :

Une spécialité qui assume pleinement sa vocation recherche : l'ambition est clairement de préparer aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche. La formation peut compter sur une équipe pédagogique et des laboratoires réputés. Les matières proposées répondent aux canons de la discipline mais on peut s'interroger sur leur nombre élevé. La pérennité de la spécialité dépendra du nombre d'étudiants qu'elle attirera dans l'avenir : les effectifs sont très faibles dans une université comme Bordeaux 4. Cependant, ce phénomène général touche de nombreux M2 à finalité recherche.

- Points forts :

- Des matières attractives.
- Une équipe réputée.
- Un taux de satisfaction et un taux d'insertion professionnelle satisfaisants.

- Points faibles :

- Des effectifs faibles.
- Un dossier à perfectionner formellement.
- Un nombre de matières élevé.

- Recommandations pour l'établissement :

La maquette devrait être précisée et simplifiée : les crédits européens seraient répartis de façon moins large, les cours pourraient voir leur volume augmenter, le nombre de matières et d'intervenants pourrait être diminué. Surtout, il conviendrait de stopper la baisse des effectifs.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Science politique approfondie

- Avis :

Une formation qui tente de trouver sa place aux côtés de l'IEP de Bordeaux. Un projet ambitieux, faisant le pari de l'ouverture internationale (filière trilingue) et de la recherche (création d'un centre de recherche). Mais des faiblesses gênantes : d'une part, la part des intervenants professionnels est faible, y compris pour le parcours dit « professionnel » ; d'autre part, la maquette est illisible (une spécialité qui comprend deux parcours, dont l'un des deux se subdivise en deux).

- Points forts :

- Un parcours « Sécurité globale » attractif, une ambition internationale par la filière trilingue.
- Une équipe réputée.
- Un taux d'insertion professionnelle satisfaisant pour le parcours « Sécurité globale ».

- Points faibles :

- Des statistiques aberrantes et sans justification.
- Un parcours « Pensée et régimes politiques » aux effectifs faibles et au taux d'insertion professionnelle médiocre.
- Part des intervenants professionnels faible.



- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait d'accentuer la différence avec l'offre de l'IEP, de simplifier la maquette et de s'interroger sur l'avenir du parcours « Pensée et régimes politiques ».

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Droit des collectivités territoriales

- Avis :

La formation est cohérente et correspond à un besoin évident ; l'insertion professionnelle est en conséquence satisfaisante. On comprend d'autant moins pourquoi la spécialité attire aussi peu de candidats ou pourquoi le nombre d'inscrits est aussi faible (car le taux d'acceptation est faible et non justifié).

- Points forts :
 - Un taux d'insertion professionnelle élevé.
 - Des intervenants professionnels précieux.
 - Un mélange harmonieux entre formation initiale et formation continue.
- Points faibles :
 - Des effectifs faibles.
 - Un dossier imparfait (crédits européens, politique des stages vague).

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait que le nombre d'étudiants inscrits augmente de façon significative pour une spécialité professionnelle vouée aux collectivités territoriales. Le nombre d'intervenants professionnels pourrait être accru, l'équipe pédagogique renforcée et les étudiants mieux encadrés (cas pratiques, séminaires, etc.).

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Droit public des affaires

- Avis :

Une spécialité qui justifie sans peine son existence : il s'agit d'occuper une « niche » trop souvent délaissée ailleurs, à savoir le mariage heureux entre le droit public et le droit des affaires. La formation présente de nombreux atouts : une équipe de qualité, des effectifs satisfaisants, une bonne immersion dans le monde professionnel, avec ce bémol que le taux d'insertion pourrait être amélioré et que l'indice de satisfaction est médiocre.

- Points forts :
 - Une formation originale et qui correspond à un besoin avéré.
 - Des effectifs satisfaisants.
 - Une équipe réputée et une belle harmonie avec le monde professionnel.
- Points faibles :
 - Un nombre de cours très élevé.
 - Un taux d'insertion professionnelle à améliorer et un taux de satisfaction médiocre.
 - Une communication insuffisante.
- Recommandations pour l'établissement :
 - La maquette devrait être simplifiée et contractée.
 - Les liens avec les étudiants pourraient être resserrés.
- NOTATION (A+, A, B ou C) : A



Contentieux publics

- Avis :

La spécialité correspond sans aucun doute à un besoin. Originale en France, elle pourrait être très attractive, d'autant plus qu'elle profite d'une équipe réputée (dans sa double dimension universitaire et professionnelle). Des faiblesses sont cependant patentées : l'adossement au milieu professionnel se limite au tribunal administratif de Bordeaux, le dossier est techniquement faible, tandis que le taux d'insertion professionnelle est très insuffisant, s'agissant d'une spécialité professionnelle.

- Points forts :

- Une formation originale.
- Une équipe réputée.
- Un mélange harmonieux avec le tribunal administratif de Bordeaux.

- Points faibles :

- Un taux d'insertion professionnelle faible.
- Un dossier imparfait (crédits européens, répartition des cours, statistiques aberrantes).
- Une offre incohérente (suppression de tout droit matériel, hormis le droit de la responsabilité des personnes publiques ; absence de contentieux constitutionnel).

- Recommandations pour l'établissement :

Le dossier devrait être amélioré au plan technique (diminution du nombre de matières, augmentation des volumes horaires, répartition des crédits européens). L'origine des intervenants professionnels devrait être diversifiée (il s'agit presque exclusivement de magistrats du tribunal administratif de Bordeaux). On pourrait se demander s'il ne conviendrait pas, malgré le divorce entre le droit public des affaires et contentieux publics, de mutualiser certains enseignements.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Droit public spécialisé

- Avis :

La spécialité est originale et repose sur une ouverture internationale tellement évidente que les cours sont dispensés à Athènes, l'Université nationale d'Athènes co-habilitant la formation. L'équipe est réputée. Mais on ne peut pas en dire beaucoup plus : les informations les plus élémentaires ne sont pas fournies (nombre d'étudiants, poursuite d'études, etc.), de sorte que l'évaluation est tout simplement rendue impossible.

- Points forts :

- Une formation originale.
- Une équipe réputée.

- Point faible :

- Un dossier non seulement imparfait mais présenté avec une désinvolture qui ne permet pas d'évaluer raisonnablement l'offre proposée.

- Recommandation pour l'établissement :

Il conviendrait de rendre un dossier digne de ce nom pour que l'évaluation soit menée correctement.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : C



Droit de la santé

- Avis :

Une spécialité qui fait le pari de la pluridisciplinarité et qui correspond à un besoin avéré. Une offre de formation en harmonie avec les objectifs fixés. Une belle équipe (dans sa double dimension universitaire et professionnelle). Quelques défauts : une maquette complexe ; une insertion professionnelle à améliorer.

- Points forts :

- Une formation sérieuse et solide.
- Une équipe réputée.
- Des effectifs étudiants satisfaisants.

- Points faibles :

- Un taux d'insertion professionnelle à améliorer.
- Une maquette complexe.

- Recommandations pour l'établissement :

La maquette devrait être simplifiée pour plus de lisibilité. L'insertion professionnelle pourrait être améliorée en resserrant les liens avec les futurs employeurs.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Droit de la coopération économique et des affaires internationales

- Avis :

Une formation originale et qui fait le pari de l'ouverture internationale : la spécialité, co-habillée avec trois autres Universités (dont une étrangère), est délocalisée au Vietnam. Il s'agit en effet de former des cadres pour l'ensemble de l'Indochine. Les défauts de la formation apparaissent rapidement : il est difficile de prétendre organiser un « M2 » sur deux ans ; les matières enseignées sont très hétérogènes ; le dossier est présenté avec une telle légèreté qu'aucune évaluation sérieuse n'est possible.

- Points forts :

- Une formation originale et internationale.
- Une équipe réputée.

- Points faibles :

- Un « M2 » en deux ans.
- Une formation sans unité scientifique.
- Un dossier tellement lacunaire que l'évaluation en devient impossible.

- Recommandations pour l'établissement :

Si la formation veut prouver sa pertinence, elle devrait commencer par répondre aux exigences les plus élémentaires de l'évaluation : une formation qui respecte l'architecture LMD ; une cohérence scientifique ; un véritable dossier et non quelques maigres informations qui ne permettent pas de juger le projet.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : C



Droit de l'urbanisme, de la construction et de l'immobilier

- Avis :

La spécialité correspond à un besoin évident. L'équipe est de qualité, le nombre d'étudiants inscrits et le taux d'insertion professionnelle sont très satisfaisants. Même dans une spécialité professionnelle, la recherche n'est pas oubliée. Il resterait à corriger quelques défauts techniques du dossier.

- Points forts :

- Une formation solide.
- Un recours pertinent aux intervenants extérieurs.
- Un taux d'insertion professionnelle élevé.

- Point faible :

- Un dossier encore perfectible techniquement.

- Recommandation pour l'établissement :

Le dossier pourrait être amélioré au plan technique (diminution du nombre de matières et, par conséquent, augmentation des volumes horaires ; répartition des crédits européens).

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A+